

Le mois de mai se termine avec des températures moyennes supérieures de seulement 0,4°C par rapport aux normales mais cela cache une fois de plus des écarts importants entre les minimales à 1,2°C en dessous des normales et des maximales excédentaires de 2°C. Ce phénomène n'est pas étonnant comme nous l'évoquions il y a plusieurs semaines. La réduction de la pollution urbaine renforce le rayonnement dans la journée et l'albédo la nuit. Les températures maximales génèrent par ailleurs une demande climatique très forte alors que les précipitations du mois de mai ont été très déficitaires, de l'ordre de 50% par exemple à Beauvais, et mal réparties.

Ces conditions stressantes ont eu pour effet d'accélérer les stades et de les homogénéiser. Tous les blés semblent bloqués au stade formation du grain ce qui n'est pas très rassurant dans le contexte et un peu d'eau serait le bienvenu même si certaines parcelles ont sans doute déjà atteint un point de non-retour qui impactera le rendement. En situations favorables on peut encore espérer, car les blés clairs résistent mieux au stress hydrique. Dans le sud de la France la moisson a commencé avec l'andainage des colzas et les premières orges d'hiver.

BLE

Fin des fongicides

La très grande majorité des blés a atteint ou dépassé le stade fin floraison, début de formation des grains.

A ce stade plus aucun fongicide n'est à prévoir, c'est la persistance du dernier passage qui va assurer la protection. En conduite intégrée, et même souvent en conduite raisonnée avec respect des seuils de traitement, ce dernier passage sera donc un passage unique. Ce résultat était assez facile à obtenir dans les conditions de l'année, sauf bien sûr en présence de rouille jaune précoce, mais ces situations ont été peu fréquentes.

Faible pression pucerons

On s'est un peu inquiété de voir les pucerons arriver tôt, et les auxiliaires être un peu en retard, mais les choses évoluent dans le bon sens. Sur les plantes stressées, les pucerons sont déjà un peu à la peine, et ils commencent à se faire dévorer par les coccinelles, syrphes (larves), araignées, et à se faire parasiter par les champignons entomophthorales et les micro-hyménoptères parasitoïdes. Ces agents de régulation sont d'autant plus actifs qu'ils ont été moins perturbés par les applications de fongicide et d'insecticides sur les blés.

Les pucerons sont à surveiller jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de lait dans les grains en respectant le seuil d'un épi sur deux colonisé.

Les autres ravageurs, tels que lémas, tordeuses, mineuses, sont anecdotiques à l'échelle du département.

BETTERAVES

Dans les conditions sèches qui sont à risque, ne pas oublier le bore. La culture a besoin d'environ 1 kg/ha de bore élément. Le 1er apport doit se faire idéalement vers 70-80% de couverture du sol à la dose de 500g/ha à renouveler 3 semaines plus tard. En bonne terre, une éventuelle impasse ne s'envisage que sur la base d'une analyse récente, mais l'apport est indispensable en sols calcaires ou ayant reçu un amendement basique important en interculture.

Bien vérifier la concentration en Bore élément du produit utilisé.

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 2 juin 2020 (BSV G.C. N°15), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'accréditation multi-sites porté par l'APCA.